



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II  
AUX ÉVÊQUES DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE  
DES ÉTATS-UNIS (RÉGION XII)  
EN VISITE "AD LIMINA APOSTOLORUM"**

*Jeudi 24 juin 2004*

*Chers frères Evêques,*

1. Les visites des Evêques des Etats-Unis auprès des tombes des Apôtres se poursuivant, je suis heureux de vous saluer, Evêques des provinces de Portland in Oregon, de Seattle et d'Anchorage. Dans notre série de réflexions sur l'exercice du ministère qui nous a été confié en tant que Successeurs des Apôtres, nous avons examiné le *munus docendi* à la lumière du témoignage prophétique du Royaume de Dieu de la part de l'Eglise qui en est, sur la terre, la semence et le début (cf. *Lumen gentium* n. 5). Outre le témoignage personnel de foi et de sainteté dont les croyants sont responsables en vertu du Baptême, l'Eglise est également appelée à apporter un important témoignage au monde à travers ses institutions.

C'est pourquoi, le mandat du Seigneur ressuscité de faire des disciples de toutes les nations et de leur enseigner à "observer tout ce qu'[Il] a prescrit" (*Mt* 28, 19-20) doit être le point de référence indispensable de toute activité ecclésiale. Les nombreuses institutions religieuses, éducatives et caritatives de l'Eglise existent dans un unique but: proclamer l'Evangile. Leur témoignage doit toujours procéder *ex corde Ecclesiae*, du coeur même de l'Eglise. Il est donc extrêmement important que les institutions de l'Eglise soient véritablement catholiques: catholiques dans leur conscience d'elle-mêmes et catholiques dans leur identité. Tous ceux qui participent aux apostolats de ces institutions, y compris ceux qui n'ont pas la foi, devraient manifester une appréciation sincère et respectueuse à l'égard de cette mission qui constitue leur inspiration et leur raison d'être définitive.

2. Aujourd'hui, la créativité est particulièrement nécessaire pour mieux modeler les institutions

ecclésiales afin qu'elles accomplissent leur mission prophétique. Cela signifie élaborer des méthodes nouvelles pour permettre à la lumière du Christ de resplendir de façon à ce que le don de sa grâce puisse vraiment faire "l'univers nouveau" (Ap 21, 5; cf. *Novo Millennio ineunte*, n. 54). Les nombreuses institutions ecclésiales aux Etats-Unis - les écoles, les Universités, les hôpitaux et les structures caritatives -, ne doivent pas seulement aider les fidèles à penser et à agir en plein accord avec l'Évangile, en surmontant toute séparation entre foi et vie (cf. *Christifideles laici*, n. 34), mais ils doivent également incarner un clair témoignage collectif de sa vérité salvifique. Cela exigera de réexaminer constamment leurs priorités à la lumière de leur mission et d'offrir un témoignage convaincant, dans une société pluraliste, de l'enseignement de l'Église, en particulier en ce qui concerne le respect de la vie humaine, le mariage et la famille, ainsi que la juste organisation de la vie publique.

3. Les institutions éducatives ecclésiales ne seront en mesure de contribuer efficacement à la nouvelle évangélisation que si elles conservent et promeuvent clairement leur identité catholique. Cela signifie que "le contenu du projet éducatif devra se référer constamment à Jésus Christ et à son message, comme l'Église le présente dans son enseignement tant dogmatique que moral" (*Ecclesia in America*, n. 71). En outre, une éducation authentiquement catholique se fixera pour objectif une intégration de la connaissance dans le contexte d'une vision de la personne humaine et du monde éclairée par l'Évangile. En raison de leur nature même, les Universités et les collèges catholiques sont appelés à offrir un témoignage institutionnel de la fidélité au Christ et à sa Parole, telle que l'Église la présente, un témoignage public et exprimé dans la demande canonique du mandat (C. de D.C., c. 812; cf. USCCB, *The Application of Ex Corde Ecclesiae in the United States*, deuxième partie, art. 4, 4, e). En tant que communautés engagées dans la recherche de la vérité et dans l'établissement d'une synthèse vivante entre foi et raison, ces institutions devraient se trouver en première ligne dans le dialogue de l'Église avec la culture, car "une foi qui se situerait en marge de ce qui est humain, donc de ce qui est culture, serait une foi qui ne refléterait pas la plénitude de ce que la Parole de Dieu manifeste et révèle, une foi décapitée, pire encore, une foi en phase d'auto-anéantissement" (*Ex Corde Ecclesiae*, n. 44).

La présence de l'Église dans l'éducation primaire et secondaire doit elle aussi être l'objet de votre sollicitude particulière de pasteurs du Peuple de Dieu. Les écoles paroissiales locales ont beaucoup fait pour offrir une solide formation scolaire, morale et religieuse à un très grand nombre d'Américains, qu'ils soient catholiques ou non. Je saisis cette occasion pour reconnaître avec gratitude le travail dévoué accompli par d'innombrables prêtres, religieux et laïcs dans le domaine de l'éducation catholique, et je vous invite à vous joindre à moi pour les encourager à persévérer dans cette mission nécessaire (cf. *Congrégation pour l'Éducation catholique*, Les Personnes consacrées et leur mission dans l'école, n. 84). Je vous demande également d'encourager vos prêtres à continuer d'être présents et visibles dans les écoles paroissiales et à accomplir tous les efforts possibles pour garantir que, malgré les difficultés économiques, l'éducation catholique reste accessible aux pauvres et au moins privilégiés de la société.

4. Les programmes éducatifs religieux représentent eux aussi des éléments significatifs de la mission évangélisatrice de l'Eglise. Alors que les programmes catéchétiques adressés aux enfants et aux jeunes, en particulier en ce qui concerne la préparation aux sacrements, restent essentiels, il est nécessaire de prêter une plus grande attention aux exigences particulières des adolescents et des adultes. Des programmes efficaces d'éducation religieuse, tant au niveau diocésain que paroissial, requièrent un discernement constant des exigences réelles des diverses tranches d'âge et des divers groupes, ainsi qu'une évaluation créative des meilleurs moyens d'y répondre, en particulier la nécessité d'une formation à la prière intérieure, dans la lecture spirituelle des Saintes Ecritures (cf. *Dei Verbum*, n. 11) et dans la réception féconde des Sacrements. Ce discernement permanent exige l'engagement personnel de l'Evêque avec les pasteurs, qui sont les responsables directs de l'instruction religieuse dispensée dans les paroisses, avec les spécialistes de l'enseignement religieux, dont la générosité et l'expérience constituent une si grande ressource pour vos Eglises locales, et avec les parents, qui sont appelés avant tous les autres à former leurs enfants à la foi et à la vie chrétienne (cf. C. de D.C., c. 774 2).

5. Les nombreuses initiatives des catholiques américains en faveur des personnes âgées, des malades et des indigents, à travers des foyers, des hôpitaux, des cliniques et divers centres de soutien et d'assistance, ont toujours été et continuent d'être un témoignage éloquent de "foi, espérance et charité" (1 Co 13, 31) qui doivent caractériser la vie de chaque disciple du Seigneur. Aux Etats-Unis, des générations de religieux et de laïcs engagés, avec la création un réseau d'institutions médicales catholiques, ont apporté un témoignage exceptionnel du Christ, médecin du corps et de l'âme, et de la dignité de la personne humaine. Vous ne devez pas permettre que les graves défis qui interpellent ces institutions, dans des circonstances sociales et économiques en évolution, affaiblissent ce témoignage collectif. Les politiques établies de façon absolument conforme à l'enseignement moral de l'Eglise doivent être solidement ancrées dans les structures médicales catholiques et chaque aspect de la vie de ces dernières doit refléter leur inspiration religieuse et leur lien profond avec la mission ecclésiale d'apporter la lumière surnaturelle, la guérison et l'espérance aux hommes et aux femmes, à chaque étape de leur pèlerinage terrestre.

6. Chers frères, c'est avec une profonde gratitude pour l'importante contribution que les institutions catholiques présentes dans vos diocèses ont rendue au développement de vos Eglises locales, que je m'unis à vos prières afin qu'elles deviennent toujours davantage des agents efficaces de la nouvelle évangélisation, des sources d'énergie vitale pour l'apostolat et un levain authentique du Royaume (cf. *Mt* 13, 33) dans la société américaine. J'invoque sur tout le clergé, les religieux et les laïcs engagés dans des oeuvres de service ecclésial, la sagesse et la force de l'Esprit Saint et je vous donne de tout coeur ma Bénédiction apostolique, en gage de grâce et de force dans le Seigneur.

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana